

Assurance

Une assurance accident est souscrite par le SFCBN (sauf RC individuelle, dégradation volontaire, pertes ou vols). L'enfant doit impérativement être assuré en complément pour les accidents survenus au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en vigueur.

Le SFCBN sera dégagé de toute responsabilité concernant un quelconque incident ou accident qui surviendrait sur le trajet aller et retour du domicile du stagiaire au lieu du stage.

Certificat médical / renseignements médicaux

Pour tout(e) stagiaire non licencié(e) d'un club de football, un certificat d'aptitude à la pratique de ce sport (de moins d'un an) est **obligatoire**.

Sans présentation de ce certificat le premier jour du stage, le (la) stagiaire ne pourra pas être autorisé(e) à participer au stage.

Annulation

Le SFCBN se réserve le droit d'annuler un stage si la direction juge que toutes les garanties ne sont pas réunies pour assurer le bon déroulement de celui-ci. Dans ce cas, le SFCBN s'engage à rembourser l'intégralité des sommes perçues.

Seules les absences dues à une blessure ou une maladie justifieront du remboursement du stage au prorata des jours effectués.

Autorisation parentale

Je soussigné(e).....

Père – Mère – Tuteur

responsable légal de l'enfant inscrit au recto, déclare exacts les renseignements portés sur ce bulletin d'inscription et l'autorise à participer à toutes les activités organisées pendant la durée du stage (déplacements en ville, sorties en transports en commun, ...).

J'autorise également le responsable du stage à prendre le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention) rendue nécessaire par l'état de mon enfant.

Je donne également mon autorisation pour que mon enfant soit pris en photo dans le cadre du stage. Ces photos pourront être diffusées sur le site du club et sur tout support lié à l'activité du club.

Mention « Lu et approuvé »

Fait à, le

Signature